

Banque de France

Avis de concours pour le recrutement d'assistants (homme/femme)

NOR : BDFX2228137V

Un concours pour le recrutement d'assistants est ouvert au titre de l'année 2023. Il s'agit d'un concours par zone géographique à affectation régionale.

15 postes sont offerts en Auvergne-Rhône-Alpes/Bourgogne-Franche-Comté.

Les candidats présélectionnés à l'issue des tests d'aptitude seront convoqués en région parisienne pour les épreuves écrites d'admissibilité le samedi 7 janvier 2023.

Peuvent être admis à concourir les candidats remplissant les conditions suivantes :

1. Etre ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne ou d'un Etat signataire de l'accord sur l'Espace économique européen ;
2. Jouir de ses droits civiques, civils et de famille ;
3. Etre titulaire à l'ouverture du concours :
 - d'un diplôme de l'enseignement supérieur, visé par le ministère de l'éducation nationale, sanctionnant au moins deux années d'études après le baccalauréat, ou justifier d'une attestation de validation de la 2^e année de licence ;
 - d'un titre ou d'un diplôme enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles classé, au moins, au niveau 5 de la nomenclature relative au niveau de diplôme.

Les candidats anciens sous-officiers de carrière ou militaires non officiers engagés sont admis à substituer aux diplômes exigés pour participer à ce concours, des titres, emplois ou qualifications militaires reconnus équivalents.

Les candidats ressortissants d'un Etat signataire du processus de Bologne sont admis à concourir s'ils justifient d'un diplôme validant au moins 4 semestres ou 120 crédits (European Credit Transfert System).

Les autres candidats ressortissants européens ou étrangers sont admis à concourir s'ils justifient d'une attestation de comparabilité établie par le centre ENIC-NARIC France. A défaut d'attestation, la recevabilité d'un titre étranger de niveau équivalent est laissée à l'appréciation du gouverneur.

Les candidats en dernière année de scolarité sanctionnée par l'un des diplômes visés ci-dessus sont autorisés à prendre part au concours.

Sont dispensés de cette condition de diplôme les mères et pères de famille d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement.

Les candidatures sont reçues du 4 octobre au 14 novembre 2022 inclus sur : www.recrutement.banque-france.fr.

Contacts : Banque de France, S4A-1508, service du recrutement, 31, rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01 (téléphone : 01-42-92-90-91 ou 01-42-92-37-11, courriel : rejoignez-nous@banque-france.fr).

Banque de France

Avis de concours pour le recrutement d'assistants (homme/femme)

NOR : BDFX2228147V

Un concours pour le recrutement d'assistants est ouvert au titre de l'année 2023. Il s'agit d'un concours par zone géographique à affectation régionale.

15 postes sont offerts en Grand Est/Hauts-de-France.

Les candidats présélectionnés à l'issue des tests d'aptitude seront convoqués en région parisienne pour les épreuves écrites d'admissibilité le samedi 7 janvier 2023.

Peuvent être admis à concourir les candidats remplissant les conditions suivantes :

1. Être ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne ou d'un Etat signataire de l'accord sur l'Espace économique européen ;
2. Jouir de ses droits civiques, civils et de famille ;
3. Être titulaire à l'ouverture du concours :
 - d'un diplôme de l'enseignement supérieur, visé par le ministère de l'éducation nationale, sanctionnant au moins deux années d'études après le baccalauréat, ou justifier d'une attestation de validation de la 2^e année de licence ;
 - d'un titre ou d'un diplôme enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles classé, au moins, au niveau 5 de la nomenclature relative au niveau de diplôme.

Les candidats anciens sous-officiers de carrière ou militaires non officiers engagés sont admis à substituer aux diplômes exigés pour participer à ce concours, des titres, emplois ou qualifications militaires reconnus équivalents.

Les candidats ressortissants d'un Etat signataire du processus de Bologne sont admis à concourir s'ils justifient d'un diplôme validant au moins 4 semestres ou 120 crédits (European Credit Transfert System).

Les autres candidats ressortissants européens ou étrangers sont admis à concourir s'ils justifient d'une attestation de comparabilité établie par le centre ENIC-NARIC France. A défaut d'attestation, la recevabilité d'un titre étranger de niveau équivalent est laissée à l'appréciation du gouverneur.

Les candidats en dernière année de scolarité sanctionnée par l'un des diplômes visés ci-dessus sont autorisés à prendre part au concours.

Sont dispensés de cette condition de diplôme les mères et pères de famille d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement.

Les candidatures sont reçues du 4 octobre au 14 novembre 2022 inclus sur : www.recrutement.banque-france.fr.

Contacts : Banque de France, S4A-1508, service du recrutement, 31, rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01 (téléphone : 01-42-92-90-91 ou 01-42-92-37-11, courriel : rejoignez-nous@banque-france.fr).

Banque de France

Avis de concours pour le recrutement d'assistants (homme/femme)

NOR : BDFX2228150V

Un concours pour le recrutement d'assistants est ouvert au titre de l'année 2023. Il s'agit d'un concours par zone géographique à affectation régionale.

20 postes sont offerts en Bretagne/Pays de la Loire/Centre-Val de Loire.

Les candidats présélectionnés à l'issue des tests d'aptitude seront convoqués en région parisienne pour les épreuves écrites d'admissibilité le samedi 7 janvier 2023.

Peuvent être admis à concourir les candidats remplissant les conditions suivantes :

1. Etre ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne ou d'un Etat signataire de l'accord sur l'Espace économique européen ;
2. Jouir de ses droits civiques, civils et de famille ;
3. Etre titulaire à l'ouverture du concours :
 - d'un diplôme de l'enseignement supérieur, visé par le ministère de l'éducation nationale, sanctionnant au moins deux années d'études après le baccalauréat, ou justifier d'une attestation de validation de la 2^e année de licence ;
 - d'un titre ou d'un diplôme enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles classé, au moins, au niveau 5 de la nomenclature relative au niveau de diplôme.

Les candidats anciens sous-officiers de carrière ou militaires non officiers engagés sont admis à substituer aux diplômes exigés pour participer à ce concours, des titres, emplois ou qualifications militaires reconnus équivalents.

Les candidats ressortissants d'un Etat signataire du processus de Bologne sont admis à concourir s'ils justifient d'un diplôme validant au moins 4 semestres ou 120 crédits (European Credit Transfert System).

Les autres candidats ressortissants européens ou étrangers sont admis à concourir s'ils justifient d'une attestation de comparabilité établie par le centre ENIC-NARIC France. A défaut d'attestation, la recevabilité d'un titre étranger de niveau équivalent est laissée à l'appréciation du gouverneur.

Les candidats en dernière année de scolarité sanctionnée par l'un des diplômes visés ci-dessus sont autorisés à prendre part au concours.

Sont dispensés de cette condition de diplôme, les mères et pères de famille d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement.

Les candidatures sont reçues du 4 octobre au 14 novembre 2022 inclus sur : www.recrutement.banque-france.fr.

Contacts : Banque de France, S4A-1508, service du recrutement, 31, rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01 (téléphone : 01-42-92-90-91 ou 01-42-92-37-11, courriel : rejoignez-nous@banque-france.fr).

Banque de France

Avis de concours pour le recrutement d'assistants (homme/femme)

NOR : BDFX2228153V

Un concours pour le recrutement d'assistants est ouvert au titre de l'année 2023. Il s'agit d'un concours par zone géographique à affectation régionale.

15 postes sont offerts en Nouvelle-Aquitaine.

Les candidats présélectionnés à l'issue des tests d'aptitude seront convoqués en région parisienne pour les épreuves écrites d'admissibilité le samedi 7 janvier 2023.

Peuvent être admis à concourir les candidats remplissant les conditions suivantes :

1. Etre ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne ou d'un Etat signataire de l'accord sur l'Espace économique européen ;
2. Jouir de ses droits civiques, civils et de famille ;
3. Etre titulaire à l'ouverture du concours :
 - d'un diplôme de l'enseignement supérieur, visé par le ministère de l'éducation nationale, sanctionnant au moins deux années d'études après le baccalauréat, ou justifier d'une attestation de validation de la 2^e année de licence ;
 - d'un titre ou d'un diplôme enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles classé, au moins, au niveau 5 de la nomenclature relative au niveau de diplôme.

Les candidats anciens sous-officiers de carrière ou militaires non officiers engagés sont admis à substituer aux diplômes exigés pour participer à ce concours, des titres, emplois ou qualifications militaires reconnus équivalents.

Les candidats ressortissants d'un Etat signataire du processus de Bologne sont admis à concourir s'ils justifient d'un diplôme validant au moins 4 semestres ou 120 crédits (European Credit Transfert System).

Les autres candidats ressortissants européens ou étrangers sont admis à concourir s'ils justifient d'une attestation de comparabilité établie par le centre ENIC-NARIC France. A défaut d'attestation, la recevabilité d'un titre étranger de niveau équivalent est laissée à l'appréciation du gouverneur.

Les candidats en dernière année de scolarité sanctionnée par l'un des diplômes visés ci-dessus sont autorisés à prendre part au concours.

Sont dispensés de cette condition de diplôme les mères et pères de famille d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement.

Les candidatures sont reçues du 4 octobre au 14 novembre 2022 inclus sur : www.recrutement.banque-france.fr.

Contacts : Banque de France, S4A-1508, service du recrutement, 31, rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01 (téléphone : 01-42-92-90-91 ou 01-42-92-37-11, courriel : rejoignez-nous@banque-france.fr).

Banque de France

Avis de concours pour le recrutement d'assistants (homme/femme)

NOR : BDFX2228154V

Un concours pour le recrutement d'assistants est ouvert au titre de l'année 2023. Il s'agit d'un concours par zone géographique à affectation régionale.

25 postes sont offerts en Provence-Alpes-Côte d'Azur/Occitanie.

Les candidats présélectionnés à l'issue des tests d'aptitude seront convoqués en région parisienne pour les épreuves écrites d'admissibilité le samedi 7 janvier 2023.

Peuvent être admis à concourir les candidats remplissant les conditions suivantes :

1. Etre ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne ou d'un Etat signataire de l'accord sur l'Espace économique européen ;
2. Jouir de ses droits civiques, civils et de famille ;
3. Etre titulaire à l'ouverture du concours :
 - d'un diplôme de l'enseignement supérieur, visé par le ministère de l'éducation nationale, sanctionnant au moins deux années d'études après le baccalauréat, ou justifier d'une attestation de validation de la 2^e année de licence ;
 - d'un titre ou d'un diplôme enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles classé, au moins, au niveau 5 de la nomenclature relative au niveau de diplôme.

Les candidats anciens sous-officiers de carrière ou militaires non officiers engagés sont admis à substituer aux diplômes exigés pour participer à ce concours, des titres, emplois ou qualifications militaires reconnus équivalents.

Les candidats ressortissants d'un Etat signataire du processus de Bologne sont admis à concourir s'ils justifient d'un diplôme validant au moins 4 semestres ou 120 crédits (European Credit Transfert System).

Les autres candidats ressortissants européens ou étrangers sont admis à concourir s'ils justifient d'une attestation de comparabilité établie par le centre ENIC-NARIC France. A défaut d'attestation, la recevabilité d'un titre étranger de niveau équivalent est laissée à l'appréciation du gouverneur.

Les candidats en dernière année de scolarité sanctionnée par l'un des diplômes visés ci-dessus sont autorisés à prendre part au concours.

Sont dispensés de cette condition de diplôme les mères et pères de famille d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement.

Les candidatures sont reçues du 4 octobre au 14 novembre 2022 inclus sur : www.recrutement.banque-france.fr.

Contacts : Banque de France, S4A-1508, service du recrutement, 31, rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01 (téléphone : 01-42-92-90-91 ou 01-42-92-37-11, courriel : rejoignez-nous@banque-france.fr).

Banque de France

Avis de concours pour le recrutement d'assistants (homme/femme)

NOR : BDFX2228159V

Un concours pour le recrutement d'assistants est ouvert au titre de l'année 2023. Il s'agit d'un concours par zone géographique à affectation régionale.

70 postes sont offerts en Ile-de-France.

Les candidats présélectionnés à l'issue des tests d'aptitude seront convoqués en région parisienne pour les épreuves écrites d'admissibilité le samedi 7 janvier 2023.

Peuvent être admis à concourir les candidats remplissant les conditions suivantes :

1. Etre ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne ou d'un Etat signataire de l'accord sur l'Espace économique européen ;
2. Jouir de ses droits civiques, civils et de famille ;
3. Etre titulaire à l'ouverture du concours :
 - d'un diplôme de l'enseignement supérieur, visé par le ministère de l'éducation nationale, sanctionnant au moins deux années d'études après le baccalauréat, ou justifier d'une attestation de validation de la 2^e année de licence ;
 - d'un titre ou d'un diplôme enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles classé, au moins, au niveau 5 de la nomenclature relative au niveau de diplôme.

Les candidats anciens sous-officiers de carrière ou militaires non officiers engagés sont admis à substituer aux diplômes exigés pour participer à ce concours, des titres, emplois ou qualifications militaires reconnus équivalents.

Les candidats ressortissants d'un Etat signataire du processus de Bologne sont admis à concourir s'ils justifient d'un diplôme validant au moins 4 semestres ou 120 crédits (European Credit Transfert System).

Les autres candidats ressortissants européens ou étrangers sont admis à concourir s'ils justifient d'une attestation de comparabilité établie par le centre ENIC-NARIC France. A défaut d'attestation, la recevabilité d'un titre étranger de niveau équivalent est laissée à l'appréciation du gouverneur.

Les candidats en dernière année de scolarité sanctionnée par l'un des diplômes visés ci-dessus sont autorisés à prendre part au concours.

Sont dispensés de cette condition de diplôme les mères et pères de famille d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement.

Les candidatures sont reçues du 4 octobre au 14 novembre 2022 inclus sur : www.recrutement.banque-france.fr.

Contacts : Banque de France, S4A-1508, service du recrutement, 31, rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01 (téléphone : 01-42-92-90-91 ou 01-42-92-37-11, courriel : rejoignez-nous@banque-france.fr).